

Intitulé : Marché de fourniture et livraison des produits et matériels destinés à l'entretien et l'hygiène des écoles de la Ville de Marseille.

Lot 1 : Fourniture et livraison de produits et matériels d'entretien des locaux .

Lot 2 : Fourniture et livraison de produits et matériels d 'hygiène corporelle.

Marseille le 6 Septembre 2021

Fiche d'information n° 5

DGAFMG-DAD (64402)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de cette consultation, une question a été posée. Vous trouverez ci-dessous la question posée et la réponse apportée :

Question 20 posée le 02/09/2021 :

Nous souhaiterions une confirmation concernant les produits du LOT 1.

Selon le CCTP vous demandez des produits concentrés ne présentant pas de pictogramme de danger corrosif, acceptez-vous un produit présentant un pictogramme corrosif sur l'étiquette du concentré mais non corrosif à la dose d'emploi?

Réponse 20 apportée le 06/09/2021 :

Les produits peuvent comporter des pictogrammes de danger à l'exception des trois pictogrammes de danger indiqués au 2.2.4 du CCTP. Nous vous rappelons que vous avez aussi la possibilité de fournir des produits prêt à l'emploi.

Pour mémoire, une fiche d'information n°1 diffusée le 10/08/2021 a apporté les réponses à un ensemble de questions posées précédemment (questions n° 1 à 11).

De même, une fiche d'information n° 2 diffusée le 17/08/2021 a apporté les réponses aux questions 12 et 13 et une fiche d'information n° 3 diffusée le 26/08/2021 a apporté les réponses aux questions 14 à 18.

Enfin, une fiche d'information n° 4, diffusée en date du 30/08/2021 a apporté la réponse à la question 19.

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Pour mémoire et comme précisé dans la fiche n° 1, en date du 10/08/2021, les documents de la consultation citée en objet ont été modifiés comme suit :

- Cahier des clauses techniques particulières – CCTP : Modification des numéros produits et ajouts de description produit
- Bordereau de prix unitaire – Lot 1 : Modification des numéro produits
- Bordereau de prix unitaire – Lot 2 : Modification des numéro produits
- Détail quantitatif estimatif – DQE lot 1 : Modification des numéro produits
- Détail quantitatif estimatif – DQE lot 2 : Modification des numéro produits
- Règlement de Consultation : Modification des numéro produits pour les échantillons.

Pour mémoire et comme précisé dans la fiche n° 2, en date du 17/08/2021, les documents de la consultation citée en objet ont été modifiés comme suit :

- Cahier des clauses techniques particulières – CCTP : Modification du conditionnement des boîtes de masques (lignes 2.2.4 et 2.2.5).
- Bordereau de prix unitaire – BPU lot 2 : Modification de l'unité de référence des masques chirurgicaux lignes (lignes 2.2.4 et 2.2.5).
- Détail quantitatif estimatif – DQE lot 2 : Modification de l'unité de référence et quantité estimative ramenée au masque et non à la boîte (lignes 2.2.4 et 2.2.5).
- Mémoire Technique Lot 2 : Ajout de la référence « nombre de masques par boîtes »
- Règlement de Consultation : Modification du montant maximum du marché pour chacun des lots et ajout de la demande de référence « nombre de masques par boîtes dans l'offre du candidat.
- Cahier des Clauses Administratives Particulières – CCAP : Modification du montant maximum du marché pour chacun des lots.
- Acte d'engagement Lot 1 : Modification du montant maximum du marché
- Acte d'engagement Lot 2 : Modification du montant maximum du marché

Les candidats ont été informés de la nécessité de prendre en compte la dernière version des documents (cf fiche n°1 et n°2).

La fiche n° 3 et 4 n'ont pas entraîné de modification du dossier de consultation des entreprises.

La présente fiche d'information n° 5 n'entraîne pas de modification du dossier de consultation des entreprises.

La date limite de remise des offres initialement prévue le **23/09/2021 à 16h00** est maintenue.